

**Assemblée ordinaire tenue, le 4 mai 2012 à 19h30, à la salle du centre communautaire, à laquelle sont présents :**

Madame Doris Larose , monsieur Gaëtan Lalande, monsieur Robert Bélanger et monsieur Gilles Payer;

Formant quorum sous la présidence de monsieur David Pharand, maire

Madame Claire Dinel, directrice générale, était aussi présente

Madame Claire Dinel, directrice générale, était aussi présente

Absence : Madame Nicole Tousignant, monsieur Daniel Berthiaume

**12-05-16698 Ouverture de l'assemblée**

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

L'assemblée soit ouverte à 19h35.

Adopté

**12-05-16699 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

L'ordre du jour soit accepté en laissant les varia ouverts.

Adopté

**12-05-16700 Lecture et adoption du procès-verbal du 13 avril 2012**

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

La lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 13 avril 2012 soit exemptée et que ledit procès-verbal soit adopté tel que déposé.

Adopté

**12-05-16701 Rescinder la résolution 12-04-16695 « Assemblée de la Corporation des Loisirs de Papineau »**

**Considérant** les informations additionnelles obtenues concernant cette demande ;

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel rescinde la résolution 12-04-16695 « Assemblée de la Corporation des Loisirs de Papineau » et autorise par la

même résolution que monsieur Gilles Payer participe à l'AGA de la Corporation des loisirs de Papineau.

Adopté

## **FINANCE**

### **12-05-16702 Lecture et adoption des comptes du mois d'avril 2012**

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

La lecture des comptes du mois d'avril 2012 au montant de 91,151.62 \$, qui proviennent de la liste sélective des déboursés, chèques no 15821 à 15846 et de 15852 à 15878 et prélèvements no 2907 et 2908 et 2910 à 2922 et 2925 à 2929 ainsi que la liste des frais de déplacement et autres dépenses payées à même les salaires au montant de 770.48 \$, soit exemptée et que le maire et la directrice générale soient autorisés à en faire le paiement.

**Que,**

Les dépenses autorisées en vertu du règlement de délégation de pouvoir et qui sont incluses dans cette liste, soient par la même occasion approuvées.

Adopté

### **Dépôt du rapport des salaires nets et autres rémunérations du mois d'avril 2012**

Le rapport des salaires nets et rémunérations diverses du mois d'avril 2012 est déposé au conseil pour considération pour une dépense totale de 32 915.62\$

#### **Certificat du secrétaire-trésorier**

Je, Claire Diné, secrétaire-trésorière, directrice générale, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au paiement des comptes du mois d'avril 2012.

*Claire Diné, dir. g.*

Claire Diné, dir.-gén.

### **12-05-16703 Dépôt du rapport des revenus et dépenses au 30 avril 2012**

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

Le rapport des revenus et dépenses au 30 avril 2012 soit accepté sujet à contrôle par le vérificateur des livres.

Adopté

**12-05-16704 Dépôt du rapport comparatif-comptable des revenus et dépenses au 31 mars 2012**

**CONSIDÉRANT** l'article 176.4 du Code municipal du Québec, la directrice générale doit déposer, lors d'une séance du conseil, deux états comparatifs;

En conséquence,

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

Ledit rapport comparatif des revenus et dépenses au 31 mars 2012 soit accepté.

Adopté

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de quinze minutes est consacrée aux questions des Contribuables.

**ADMINISTRATION**

**Correspondance**

\*\*\*Le détail de la correspondance du mois d'avril 2012 apparaît en annexe III dans un document intitulé « Correspondance assemblée du 4 mai 2012 »

**Demande des propriétaires du chemin de l'Original**

Les propriétaires du chemin de l'Original, nous informes d'un problème d'accumulation d'eau sur leur chemin suite à des travaux effectués sur la Route 6. Une rencontre avec le Ministère des Ressources Naturelles est prévue le 10 mai prochain afin de déterminer les travaux à effectuer afin d'enrayer ce problème d'érosion.

**Demande d'installation d'une barrière à la descente publique du lac Lafontaine**

Suite à une demande de la part de Citoyens du lac Lafontaine pour l'installation d'une barrière à leur lac, monsieur Pharand, contactera le représentant de l'association dans ce dossier.

**12-05-16705 Inauguration du nouveau centre de rénovation BMR Groupe Yves Gagnon**

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel autorise Madame Nicole Tousignant, première à participer à l'inauguration officielle du nouveau centre de rénovation BMR Groupe Yves Gagnon, qui se tiendra le 16 mai 2012 à St-André-Avellin;

**Que,**

Les frais inhérents à ce déplacement seront remboursés sur présentation des pièces justificatives.

Adopté

#### **12-05-16706 Assemblée générale annuelle « Intelligence Papineau »**

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel autorise Monsieur Gaëtan Lalande à participer à l'assemblée générale annuelle d'intelligence Papineau, qui aura lieu le 9 mai 2012, à Papineauville;

**Que,**

Les frais inhérents aux déplacements soient remboursés sur présentation des pièces justificatives.

Adopté

#### **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**Rapport du comité** Le Conseiller responsable dépose le rapport du département de sécurité publique.

#### **12-05-16707 Demande de certificat d'autorisation – borne sèche ruisseau Iroquois**

Il est **résolu** unanimement

**Que**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel, mandate madame Corine Dubois, Éco-Conseillère à présenter une demande d'autorisation auprès du ministère du Développement durable, de l'environnement et des parcs dans le projet de l'installation d'une borne sèche sur le lot 7, rang IV, canton Preston.

Adopté

#### **12-05-16708 Bénédiction des motos**

**ATTENDU** la demande, de fermeture de la rue Principale durant la bénédiction des motos le 27 mai 2012 par la Fabrique de Duhamel;

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel, autorise que la circulation en direction du Lac Gagnon soit déviée par le chemin de la Terre-Neuve et par l'emprise de la voie ferrée lors de la bénédiction des motos qui se tiendra le 27 mai 2012.

Adopté

## **VOIRIE**

**Rapport du comité** : Le Conseiller responsable dépose le rapport mensuel du département des travaux publics.

### **Rencontre des propriétaires du chemin Brazeau et du chemin de la Côte Jaune**

Une rencontre d'informations avec les propriétaires du chemin Brazeau et les propriétaires du chemin de la Côte Jaune est prévue le 11 mai prochain afin de présenter les projets de réfection du chemin Brazeau et du chemin de la Côte Jaune.

### **12-05-16709 Mandat à l'U.M.Q. pour l'achat de pneus**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Duhamel a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (l'UMQ) de former, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un regroupement d'achats pour des achats regroupés de pneus ;

**ATTENDU QUE** l'article 14.7.1 du *Code municipal* permette à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de produits en son nom ;

**ATTENDU QUE** l'article 14.7.2 du *Code municipal* permette à l'UMQ de déléguer, par entente, une partie de l'exécution du processus contractuel au Centre de services partagés du Québec (CSPQ) ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Duhamel désire adhérer à ces achats regroupés pour se procurer les différents types de pneus identifiés dans une fiche technique d'inscription spécifique, et ce, dans les quantités nécessaires à ses activités.

Il est **résolu** unanimement

**QUE** la Municipalité de Duhamel confirme son adhésion à ce regroupement (Dossier d'achats regroupés UMQ-CSPQ) géré par l'UMQ pour la période du 1<sup>er</sup> août 2012 au le 31 juillet 2014 (deux ans);

**QUE** la Municipalité de Duhamel confie au CSPQ, par l'entremise de l'UMQ, le processus menant à l'adjudication de contrats d'achats regroupés des différents types de pneus nécessaires aux activités de la Municipalité de Duhamel;

**QUE** la Municipalité de Duhamel consent à ce que l'UMQ délègue au CSPQ, l'exécution de la présente entente;

**QUE** la Municipalité de Duhamel s'engage à compléter pour l'UMQ, dans les délais fixés, la lettre de demande d'adhésion et la fiche technique d'inscription transmise qui visent à connaître une estimation des quantités annuelles des divers types de pneus dont elle prévoit avoir besoin;

**QUE** la Municipalité de Duhamel estime ses besoins en pneus pour la durée du contrat de deux ans à environ 20 000\$;

**QUE** la Municipalité de Duhamel s'engage à respecter les termes et conditions dudit contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat sera adjudgé;

**QUE** la Municipalité de Duhamel reconnaît que, selon leur nouvelle politique administrative, le CSPQ percevra, directement auprès des fournisseurs adjudicataires, une redevance qui sera incluse ou indiquée dans les prix de vente des pneus.

Adopté

### **12-05-16710 Acceptation – soumission camion 6 roues**

**Considérant** les soumissions demandées pour l'achat d'un camion 6 roues 4X4;

**Considérant** les soumissions obtenues à savoir :

Camion Freightliner – Mont-Laurier inc.	179 680,81 \$ plus taxes
Équipement Lourd Papineau inc.	185 536,24\$ plus taxes

**Considérant** que les soumissions déposées sont conformes au plan et devis ;

**Il est résolu** unanimement

**Que,**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel, suite à la recommandation de la directrice générale accepte la soumission présentée par *Camion Freightliner – Mont-Laurier inc* au montant de 179 680,81\$ plus taxes applicables ;

**Que,**

La directrice générale, Claire Diné soit autorisée à signer pour et au nom du Conseil les documents nécessaires au transfert de propriété.

Adopté

### **HYGIÈNE DU MILIEU**

**Rapport du comité** : Le conseiller responsable dépose le rapport mensuel du département d'hygiène du milieu.

### **Travaux d'installation de la chambre de contact (réseau d'aqueduc)**

Les travaux d'installation de la chambre de contact du réseau d'aqueduc débuteront lundi le 7 mai 2012. Un avis d'ébullition a été envoyé à tous les usagés du réseau d'aqueduc.

### **Compensation pour la collecte sélective des matières recyclables pour les années 2010 et 2011**

Recycler c'est payant ! Une compensation de 80 392 \$ pour la collecte sélective des matières recyclables pour 2010 et 2011 nous sera versée en 2 versements. Soit 70% au plus tard le 30 novembre 2012 et le solde le 31 mars 2013.

### **Ouverture de l'Éco-Centre**

L'éco-centre ouvrira à compter de samedi, le 5 mai 2011 de 10h à 16h.

### **12-05-16711 Poste de lavage – partenariat**

**Attendu** que la municipalité de Duhamel désire que le poste de lavage soit ouvert de l'ouverture de la pêche jusqu'à la fête de l'action grâce ;

**Il est résolu** unanimement

**Que**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel accepte de partager certains coûts pour permettre au centre touristique du Lac Simon l'ouverture de quatre fins de semaines additionnelles du poste de lavage ainsi que l'achat de panneaux d'informations pour une dépense de 1 041.50\$.

Adopté

## **URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

**Rapport du comité** : Le Conseiller responsable dépose le rapport mensuel du département d'urbanisme.

### **12-05-16712 Demande de dérogation mineure – F 1595-47-3722**

**Considérant** la demande de dérogation mineure présentée par les propriétaires du 504, chemin Preston, désirant construire un immeuble à toit plat ;

**CONSIDÉRANT** que les membres du CCU ont pris connaissance de la demande et informent le Conseil qu'ils se sont prononcés 3 pour 3 contre;

**CONSIDÉRANT** l'étroitesse et la forte dénivellation du terrain;

**CONSIDÉRANT** l'immeuble est situé en bordure du lac Simon et que ledit lac se trouve sur les territoires de la municipalité de Duhamel et de la municipalité de Lac-Simon et que cette dernière n'a aucune réglementation au sujet des pentes de toit;

**CONSIDÉRANT** qu'un avis a été publié dans le journal de la Petite-Nation tel que prévu à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

Le conseil de la municipalité de Duhamel, approuve la demande de dérogation mineure dans le dossier 1595-47-3722 et autorise l'inspecteur en bâtiments et environnement à délivrer le permis de construction.

Adopté

### **12-05-16713 Demande de dérogation mineure – F 1317-52-8927**

**Considérant** la demande de dérogation mineure présentée par les propriétaires du 1006, chemin de la Pointe, désirant avancer la marge de recul avant à deux mètres, et avoir la possibilité de se construire à 17 mètres de la ligne des hautes eaux;

**CONSIDÉRANT** que les membres du CCU recommandent au conseil municipal d'accepter la demande de dérogation mineure, conditionnel à ce que la bande riveraine de 15 mètres soit respectée;

**CONSIDÉRANT** qu'un avis a été publié dans le journal de la Petite-Nation tel que prévu à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

Le conseil de la municipalité de Duhamel, approuve la demande de dérogation mineure dans le dossier 1317-52-8927, conditionnel à ce que la bande riveraine de 15 mètres soit respectée et autorise l'inspecteur en bâtiments et environnement à délivrer le permis de construction.

Adopté

#### **12-05-16714 Demande d'un P.I.I.A. – F 1499-70-5231**

**CONSIDÉRANT** que le propriétaire du 1886, rue Principale, désire modifier le revêtement extérieur de son garage pour remplacer les parties endommagées;

**CONSIDÉRANT** que toute demande de modification dans le secteur villageois doit faire l'objet d'une étude par les membres du CCU dans le cadre du PIIA;

**CONSIDÉRANT** que tous les documents requis sont conformes à la réglementation;

**CONSIDÉRANT que** les membres du CCU en ont fait l'étude et recommandent au conseil municipal la modification;

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

Le conseil de la municipalité de Duhamel, suite aux recommandations du CCU approuve l'émission du permis de rénovation dans le dossier F 1499-70-5231 et autorise l'inspecteur en bâtiments et environnement à délivrer le permis de rénovation ;

Adopté

#### **12-05-16715 Demande d'un P.I.I.A. – F 1498-66-7624**

**CONSIDÉRANT** que les propriétaires du 1831, rue Principale, désire rallonger de 3' X 3' l'agrandissement de la façade déjà existante;

**CONSIDÉRANT** que toute demande de modification dans le secteur villageois doit faire l'objet d'une étude par les membres du CCU dans le cadre du PIIA;

**CONSIDÉRANT** que tous les documents requis sont conformes à la réglementation;

**CONSIDÉRANT que** les membres du CCU en ont fait l'étude et recommandent au conseil municipal la modification;

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

Le conseil de la municipalité de Duhamel, suite aux recommandations du CCU approuve l'émission du permis de rénovation dans le dossier F 1498-66-7624 et autorise l'inspecteur en bâtiments et environnement à délivrer le permis de rénovation ;

Adopté

#### **Gala d'excellence en environnement de l'Outaouais 2012**

La municipalité de Duhamel a été déclarée finaliste lors du Gala d'excellence en environnement de l'Outaouais édition 2012 au gala du Conseil Régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais;

## **DÉPARTEMENT DES LOISIRS**

**Rapport du comité** : Le Conseiller responsable dépose le rapport mensuel du département de loisirs.

### **12-05-16716 Conférence de presse - Rendez-vous touristique des nouveautés 2012;**

**Attendu** que la route des zingues, a été retenue par Tourisme Outaouais comme une des 10 nouveautés dans l'Outaouais ;

**Attendu** que le 15 mai prochain, Tourisme Outaouais fait le lancement de la campagne été 2012 et nous offre une visibilité sur notre municipalité lors de la conférence de presse ;

**Attendu** qu'en échange de notre visibilité à cette conférence de presse, Tourisme Outaouais demande au présentateur d'offrir un prix de présence ;

**Attendu** que la Pourvoirie Gagné et filles et le Centre touristique du Lac Simon offrent un certificat cadeau et que la municipalité désire y contribuer ;

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel autorise Monsieur David Pharand, maire, monsieur Richard Chartrand ainsi que Gérard Bodard à participer à la conférence de presse pour le lancement de la campagne été 2012, qui aura lieu le 15 mai 2012, à Wakefield ;

**Que,**

Les frais inhérents aux déplacements occasionnés, soient remboursés sur présentation des pièces justificatives.

**Qu'**

Un budget de 125.00\$ est alloué pour l'achat d'un prix de présence.

Adopté

### **12-05-16717 Journée nationale des sentiers 2012**

**Attendu** l'initiative de madame Marie-Claude Tremblay et de monsieur Richard Chartrand de participer à la journée nationale des sentiers 2012 en organisant une sortie de nettoyage au sentier Iroquois et de la route des Zingues ;

Il est **résolu** unanimement

**Que**

Dans le cadre de l'activité de nettoyage du sentier Iroquois et de la route des Zingues prévue pour le 2 juin 2012, le Conseil de la municipalité de Duhamel autorise l'achat de collation pour les bénévoles ;

**Qu'** un communiqué de presse sera publié dans le journal de la Petite-Nation ainsi que sur notre site internet afin d'inviter les gens à s'inscrire.

Adopté

**12-05-16718 Demande d'aide financière – Club de l'Âge d'Or**

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

Le Conseil autorise de verser une aide financière de 300\$ au club de l'Âge d'Or pour leur permettre de peindre leur local.

Adopté

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**12-05-16719 Fermeture de l'assemblée**

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

L'assemblée soit fermée à 20h35.

Adopté

\_\_\_\_\_  
David Pharand,  
Maire

\_\_\_\_\_  
Claire Diné, gma  
Directrice générale